



Le CATONICIEN



Comices de 1990 & 1999 à Chenu

Août 2017

Le mot du Maire

Chers Catoniciens,

Soyez fiers de votre territoire. Ceux qui découvrent Chenu, amis de passage ou touristes, nous disent souvent combien ils le trouvent agréable, avec ses paysages variés, ses vallonnements, ses bocages et ses bois, avec de beaux points de vue et quelques bâtiments exceptionnels. Soyons fiers d'accueillir à Chenu cet été le comice agricole cantonal, les 26 et 27 août, occasion pour de très nombreux habitants de la région de venir découvrir les agréments de notre village.

Traditionnellement, depuis plus d'un siècle, le comice revenait chez nous tous les 9 ou 10 ans, mais, avec l'élargissement des cantons, qui sait quand aura lieu le prochain ?

Alors mobilisons-nous et mettons le paquet, tous ensemble, pour que ce soit une réussite.

En attendant ce rendez-vous, bonne lecture et bel été à tous !

Solange Carré
Le Maire




L'équipe de rédaction

<i>Eric Martineau</i>	<i>Thierry Lecerf</i>	<i>Gilles Rochette</i>	
<i>Marie Narbonne</i>	<i>Yves De Saint Jean</i>	<i>Elodie Pichonneau</i>	<i>Edouard Gouyé</i>

Remerciements spéciaux à **Marie Odile Huyghues Despointes**, secrétaire de Mairie pour sa disponibilité et son aide.
Et à **Yves de Saint Jean** pour avoir accepté l'invitation de l'équipe de rédaction

Nombre d'exemplaires : 300

L'équipe de la rédaction est ouverte à toutes suggestions, idées.

Vous êtes invités à transmettre toutes les informations à la mairie ou par mail  lecatonicien@free.fr.
achenu.blogspot.fr

FLASH RAPPEL

On pense aux voisins
lorsque l'on passe la
tondeuse (*trop tôt le
matin, le dimanche...*)
ou autres matériels
bruvants...



Sommaire

Le mot du Maire	2
Le Conseil Municipal	4
Tarifs communaux	5
Résultats des concours 2016	7
Artisans – commerçants	8
Arboriculteurs	9
Employées familiales – Aides ménagères	9
Commerces ambulants	9
Mairie de Chenu	10
La Vie Associative	10
Familles d'accueil thérapeutique	10
Nourrices agréées	10
Déchetteries du Lude et de Château-du-Loir	11
Transport scolaire Collège Lycée	12
CLIC	13
Services à la personne à domicile	13
Hôpital François de Daillon Etablissement Public de Santé	14
Certaines activités au Lude	15
Formalités administratives	16
Les administrations et renseignements divers	17
SNCF Gare de Château-du-Loir	20
ERDF ELECTRICITE RESEAU DISTRIBUTION FRANCE www.erdfdistribution.fr	20

Un nouveau territoire communautaire	21
Portrait	21
Une artiste à Chenu	22
Recette gelée de lavande	25
Les serpents pour les nuls	25
LE CENTRE DU SERVICE NATIONAL (CSN) ANGERS	26
Café de la Gare - Les Provinces	27
Sortir, voir, écouter à Chenu	28
Association ACHENU en 2017	28
« La maison de Marthe », ou résidence d'artistes...suite	29
LE SAVIEZ VOUS ? CHANVRE ET ORTIE	29
Le Comice	30
2016-2017 en photos	32

TELEPHONES URGENCES

SAMU	15	Centre Hospitalier CDL	02.43.44.77.77
Pompier	18	Appel Urgence Européen	112
Police	17	Disparition Enfant	116.000
Pharmacie de garde	3237	Enfance maltraitée	119
Gendarmerie Mayet	02.43.46.60.04	Centre Anti-Poison	02.41.48.21.21
Gendarmerie Le Lude	02.43.94.60.17	SOS Amitié	02.43.84.84.84
		SOS mains	02.38.79.60.95



Le Conseil Municipal

Les élus

Solange Carré	Maire	Arboricultrice retraitée
Eric Martineau	1 ^{er} Adjoint	Arboriculteur
Jean-Pierre Avril	2 ^{ème} Adjoint	Plombier retraité
Gérard Poussin	3 ^{ème} Adjoint	Agriculteur retraité
Guillaume Boutignon	Conseiller	Conseiller Arboricole
Alain Cheneveau	Conseiller	Charpentier-couvreur retraité
Edouard Gouyé	Conseiller	Juriste d'entreprise IBM France retraité
Thierry Lecerf	Conseiller	Statisticien décisionnel GIE SESAM-Vitale
Dominique Ménard	Conseiller	Agriculteur
Marie Narbonne	Conseiller	Aide soignante
Fabrice Porcheron	Conseiller	Arboriculteur

Les permanences

Jeu de 11 ^h 30 à 12 ^h 30	Vendredi de 11 ^h 00 à 12 ^h 00	Mardi de 11 ^h 00 à 12 ^h 00
Eric Martineau	Jean-Pierre Avril	Gérard Poussin
Le Maire – Madame Solange Carré : sur rendez-vous		

Les commissions (PRESIDENTE DE DROIT : SOLANGE CARRE)

Délégués à la communauté de communes

Titulaires : Solange Carré ; Eric Martineau

Délégués au S.I.V.O.S. de la Fare

Titulaires : Solange Carré ; Jean-Pierre Avril ; Guillaume Boutignon

Suppléant : Fabrice Porcheron

Délégués du S.I.A.E.P. de Chenu (Eau Potable)

Titulaires : Gérard Poussin ; Fabrice Porcheron

Suppléant : Thierry Lecerf

Membres siégeant au Conseil d'Administration du Centre Communal d'Action Sociale (C.C.A.S.)

Président : Solange Carré

Membres élus : Eric Martineau ; Thierry Lecerf ; Dominique Ménard ; Marie Narbonne

Membres nommés : Jacqueline Aubin ; Michel Delafond ; Martine Ratz ; Odile Cheneveau

Correspondant Défense

Thierry Lecerf

Référent à la sécurité routière

Gérard Poussin

Commission d'Appel d'Offres

Titulaires : Jean-Pierre Avril ; Gérard Poussin ; Alain Cheneveau

Suppléants : Eric Martineau ; Thierry Lecerf ; Fabrice Porcheron

Commission Finances

Eric Martineau ; Jean-Pierre Avril ; Gérard Poussin ; Guillaume Boutignon

Commission Voirie

Jean-Pierre Avril ; Gérard Poussin ; Alain Cheneveau ; Edouard Gouyé ; Dominique Ménard ; Fabrice Porcheron

Commission Bâtiments

Eric Martineau ; Jean-Pierre Avril ; Marie Narbonne ; Alain Cheneveau ; Edouard Gouyé ; Thierry Lecerf ; Marie Narbonne

Commission Urbanisme = Commission Voirie + Commission Bâtiments

Commission Animation et Evénements (fleurissement, fêtes et cérémonies)

Eric Martineau ; Jean-Pierre Avril ; Gérard Poussin ; Thierry Lecerf ; Marie Narbonne

Commission Culturelle (animations à la grange Dîmière ou à l'église)

Eric Martineau ; Jean-Pierre Avril ; Guillaume Boutignon ; Alain Cheneveau ; Edouard Gouyé ; Marie Narbonne + Odile Cheneveau + Raphaël Claude Pellerot + Gilles Rochette

Commission Communication (Le Catonicien)

Eric Martineau ; Thierry Lecerf ; Edouard Gouyé ; Marie Narbonne
+ Elodie Pichonneau + Gilles Rochette



Tarifs communaux

Cantine et Garderie Scolaire 2017 / 2018

Repas Enfants	3,00 €
Garderie du matin	1,15 €
Garderie du soir	1,45 €

Photocopies

0,30 €

Location des Salles

Janine GUILLIER 02 43 46 02 26 – 12h-12h30 ou après 19h

la Grange Dîmière (347 PERSONNES – RDC 180 M² & ETAGE 157 M²)

Vaisselle non fournie – caution de 1000€ – Chauffage : 50 € la journée et 90€ le Week-end du 01/10 au 30/04 – Forfait nettoyage 300 €

Pour les habitants de la commune :

1 journée de 8^h à 18^h le week-end : 250 €
1 journée de 8^h à 8^h le week-end : 300 €
Week-end : 400 €

Pour les habitants hors commune :

1 journée de 8^h à 18^h le week-end : 500 €
1 journée de 8^h à 8^h le week-end : 600 €
Week-end : 800 €

Pour les habitants de la commune et hors commune :

Location pour une journée en semaine (de 8^h à 8^h) : 200 € (du lundi au vendredi)
Location pour un vin d'honneur sans repas ou pour une réunion (demi-journée) : 150 €

Chacune des associations de la commune pourra bénéficier d'une utilisation gratuite, la participation au chauffage ainsi que le ménage seront à la charge de l'association.

Pour toutes demandes s'adresser à la mairie.

Rappel : la location de la grange Dîmière inclut la salle communale et les sanitaires

la salle communale (50 PERSONNES)

caution de 500€ - Forfait nettoyage 50 €

1 jour sans vaisselle	70 €
1 jour avec vaisselle	100 €
1 WE sans vaisselle	110 €
1 WE avec vaisselle	150 €
Vin d'honneur avec ou sans vaisselle	40 €
Chauffage	15 € par jour et 25 € par week-end (du 01/10 au 30/04)
Vaisselle perdue ou cassée :	1,60 € par tasse ou soucoupe ou couvert ou verre
	3,10 € par assiette
	3,90 € par carafe

Chacune des associations de la commune pourra bénéficier d'une utilisation gratuite, la participation au chauffage ainsi que le ménage seront à la charge de l'association.

Location du Logement de la Grange Dîmière (MAXIMUM 14 PERSONNES) - Forfait nettoyage 50 €

1 cuisine, 1 salle de bain, 1 salon et 3 chambres, avec cour.

Tarif de location : 10 € par lit et par nuit

120€ pour le week-end à l'occasion d'une location d'une salle communale.



Location du barnum (5 PAR 12 m)

160 €

Caution de 500 €

L'utilisation doit être faite uniquement sur le territoire de la commune.

Chacune des associations de la commune pourra bénéficier d'une utilisation gratuite (l'AFN bénéficiera d'une location gratuite supplémentaire pour le banquet du 08 mai).

Redevance assainissement

Forfait 60 €

Prix du m³ consommé 1,04 € (0,86 € + 0,18 € redevance agence de l'eau)

Taxe de raccordement au réseau assainissement : 762 €

Cimetière

Concession cinquantenaire : 85 €

Cavurne cinquantenaire : 85 €

Emplacement Columbarium cinquantenaire : 85€

Descriptif du parc locatif appartenant à la municipalité de Chenu

La municipalité possède plusieurs appartements ou maisons :

- Appartement Est de la mairie : 1 cuisine, 1 salle de bain, 1 salle à manger/salon et 3 chambres.
- Appartement étage de la mairie : 1 cuisine, 1 salle de bain, 1 salle à manger/salon et 1 chambre.
- Appartement des Provinces : 1 salle de bain, 1 salle à manger/salon avec coin cuisine et 3 chambres.

Pour tout renseignement sur les tarifs et disponibilités de ces logements, vous pouvez vous adresser à la mairie de Chenu.



Résultats des concours 2016

Concours des maisons décorées ou illuminées

Le Jury : M Jean-Pierre **AVRIL** - M Gérard **POUSSIN** - M Eric **MARTINEAU** - Mme Marie France **NARBONNE**

1 ^{er}	Mme Martine POILVILAIN
2 ^{ème}	M Mme Christophe GONNIN
3 ^{ème}	M SELO-SCHAFF Mme GELEBART
4 ^{ème}	M Mme Jacques JOUVET
4 ^{ème} ex	M Alain BONIFAIT
6 ^{ème}	M Michel BOUDEVIN
6 ^{ème} ex	M & Mme Emmanuel FROGER
6 ^{ème} ex	M et Mme Noël FRECHOT
9 ^{ème} ex	M Olivier LEMARQUAND
9 ^{ème} ex	M Christophe BOUQUIN
9 ^{ème} ex	M Mme Alain CHENEVEAU
9 ^{ème} ex	M Christophe THEUIL

Concours du fleurissement

Le Jury :

Mme Maryline **CHAUMIN** / Mme Christiane **TRIOLETT** / Mme Françoise **LEMONNIER**
Mme Prescilla **MERIEN** / M Gérard **REVAZE**
Mme Marie France **NARBONNE** / M Jean Pierre **AVRIL**

*Dissé sous le Lude
La Chapelle aux Choux
Chenu*

1^{ère} catégorie: jardin visible de la rue

1 ^{er}	M et Mme Maurice POILVILAIN
2 ^{ème}	M Christian BOUSSIN
3 ^{ème}	M et Mme Pierre MÉNARD
4 ^{ème}	M et Mme Georges LEHOUX
5 ^{ème}	M Raymond BOUSSIN

2^{ème} catégorie: décor floral sur la voie publique, terrasses etc...

1 ^{er}	Mme Raymonde BOBET
2 ^{ème}	M Roger GONCALVES
3 ^{ème}	Mme Rolande MÉNARD
4 ^{ème}	Mme Rolande POUSSIN
5 ^{ème}	M et Mme Jean Claude PORCHERON

3^{ème} catégorie : en campagne

1 ^{er}	M Bernard BRAULT
2 ^{ème}	Mme Jacqueline PELLETIER
3 ^{ème}	M Frédéric TOUSSAINT
4 ^{ème}	M Jacky BAGLIN
5 ^{ème}	Mme Raymonde ROHEE

Les inscriptions sont à faire à la Mairie de Chenu

La remise des prix a eu lieu vendredi 7 avril 2017 à la grange Dîmière de Chenu



Artisans – commerçants

AM / AUTO / MOTO

18 rue Saint Jean

☎ 07.69.87.38.08

✉ thierry.arthenay@sfr.fr



ANDY Créations

16 Ter rue Principale

☎ 07.83.51.30.48

☎ 02.43.79.55.35

✉ contact@andy-creations.fr

🌐 www.andycreations.fr



Bruno BRIMBAL

Café Concert – Café de la Gare

8 place de la Gare

☎ 02.43.46.00.67

☎ 06.52.20.41.77

✉ bunobrimb@free.fr

Jules CLOAREC

Charpente ♦ Couverture

6 rue St Jean

☎ 02.43.46.48.45

Nicolas CLOAREC

Ventilation ♦ Climatisation ♦ Traitement d'air
Bâtiment – Industrie – Agro-Alimentaire

22 rue Principale

☎ 02.43.44.24.03

☎ 06.18.03.63.62

M et Mme DELOUCHE

Cactus production

La Grande Vallée

☎ 02.43.44.67.64

☎ 07.85.62.14.46

✉ lecactus37@hotmail.fr

Christophe GONNIN

Plombier ♦ Chauffagiste

Beau Soleil

☎ 02.43.46.46.17

☎ 06.80.67.90.88



Le TUFFEAU

Odile GAUTIER

Gîtes de France

☎ 02.43.46.57.54

🌐 www.gites-de-france.com



Gîtes de France

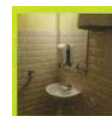
Et vos vacances prennent un autre sens

John HAMMELIN

Plomberie – Chauffagiste – Electricité –
Entretien chaudière

☎ 07.68.99.16.99

✉ hamelin.john@orange.fr



Thierry LECERF

Cours particuliers à domicile
Mathématiques Informatique

La Vallée des Pots

☎ 02.43.79.14.07

✉ thierry.lecerf@free.fr



Thierry LEON

Produits biologiques

Farine ♦ Légumes secs

Vente à la ferme

Le Maurier

☎ 02.43.46.41.31

Old School Photography

Jo DEZECOT

☎ 06.72.89.90.17

✉ jo_dz@msn.com

🌐 www.iinqoo.com/jodezecot



Les PROVINCES

Restaurant ♦ bar ♦ multi-services

Anthony LHOMMEAU

11 place de l'Eglise

☎ 02.43.79.56.91

Xavier NARBONNE

Sculpteur pierre et bois

L'aître Chotard

☎ 06.87.00.81.25

✉ xavier_narbonne@orange.fr

Patrick SION

Loca'sion Produc'sion

12 rue St Jean

☎ 02.43.44.68.98

Ets SOREAU-MOUNIER

Mécanique agricole

14 Grand'rue

☎ 02.43.46.00.73

☎ 02.43.46.04.49

Villa des Roses - Meublé de tourisme

Eric Martineau

<http://villadesroses-chenu.blogspot.fr/>

☎ 02.43.46.00.97

☎ 06.31.51.59.56



Arboriculteurs

Gerfruit (SA)

La Portière

☎ 02.43.46.01.56

Les Vergers de Chantesaie

Chantesaie

☎ 02.43.46.00.70

GYPTEAU Pierre

La Guerrinière

☎ 02.43.46.01.10

LERAT Jean-Louis

La Chouanière

☎ 02.43.46.01.09

MARTINEAU Eric

Les Quantières

☎ 02.43.46.01.62

PORCHERON Fabrice

La Croix

☎ 02.43.46.00.82

Employées familiales – Aides ménagères

Jacqueline AUBIN

Grandsart

☎ 06.31.75.04.16

Commerces ambulants

Boucherie-Charcuterie Mercredi à 11h45

Sylvie JAMIN

72500 VAAS

☎ 02.43.46.70.09

Poissonnerie Mardi vers 10h30 Neptune Marée

Charcuterie-Boucherie-Volaille- Traiteur

Mercredi à 11h00

Walter FROGER

37330 Château la Vallière

peut passer devant chez vous sur demande

☎ 02.47.24.05.80

☎ 06.13.20.27.20

Charcuterie-Boucherie-Traiteur Jeudi

Patrice GUENALT

37390 Mettray

peut passer devant chez vous sur demande

☎ 02.47.87.07.41

☎ 06.09.68.31.97

Producteur de fromages de chèvres Mercredi à 11h30

Bruno & Marie-Noëlle LEVILLAIN

72500 FLEE

☎ 02.43.44.42.52

☎ 06.22.09.11.55

FLASH RAPPEL

« l'entretien des fossés
et ruisseaux est à la
charge des riverains,
publics ou privés »

Chaque riverain est ainsi
tenu de tenir propre la
berge du ruisseau,
jusqu'au milieu de celui-ci.



Mairie de Chenu



Rue Principale

72500 Chenu

☎ 02.43.46.00.56

☎ 09.71.70.55.36

✉ mairie.chenu@wanadoo.fr

Ouverte les mardi – jeudi – vendredi de 9h à 12h30
samedi de 9h à 11h

Secrétaires : Marie Odile **HUYGHUES DESPOINTES** & Frédérique **MÉNIL**

Agent d'entretien : Alexandre **MANCEAU**

Relais Poste

« Les Provinces »

11 place de l'Eglise

☎ 02.43.79.56.91

lire page 12



Paroisse Vaas–Chenu–St Germain d'Arcé

Père Bruno **DELAROCHE**

Presbytère : 2 rue Gendron

72500 Château du Loir

☎ ☎ 02.43.44.01.28

pour tout renseignement Edouard **GOUYE**

☎ 06.76.80.69.33

La Vie Associative

ACHENU

Association Cheminement Histoire Environnement Nature Usage

Pdt : M Gilles **ROCHETTE**

☎ 02.43.46.04.17

Le Haut Barré

A.F.N.

(Anciens Combattant)

Vice Pdt : M Georges **LEHOUX**

☎ 02.43.46.02.60

18 rue de la petite brosse

Amicale des Sapeurs Pompiers

Pdt : M Jean Paul **BENOIT**

☎ 02.43.46.01.61

La Gogriere

S^t Germain d'Arcé

Club de Pétanque

Pdt : M Franck **LESPORT**

☎ 02.47.49.92.01

20 rue J.F. Tertrain

37330 COUESMES

Club des Aînés Ruraux

Pdt : M Gérard **PELLEROT**

☎ 02.43.46.00.58

1 place de l'Eglise

Comité des Fêtes

Pdt : Mme Odile **CHENEVEAU**

☎ 02.43.46.48.27

14 rue St Jean

La ligue des Trolls flingueurs

(Maquette et jeux de stratégie)

Vice Pdt : M Thomas **FRECHOT**

☎ 06.15.16.36.48

18 rue Principale

Les Amis du SIVOS

Pdt : Emmanuel **BOULAY**

☎ 02.43.46.57.42

✉ boulayemmanuel@orange.fr

Bourg Joli

72800 S^t Germain d'Arcé

Société de Chasse

Pdt : M Pierre **MENARD**

☎ 02.43.46.02.75

8 rue du Ruisseau

Société de Musique

Pdt : M Michel **BOUDEVIN**

☎ 02.43.46.02.34

Les Basses Varennes

Familles d'accueil thérapeutique

Nathalie FRECHOT

18 rue Principale

☎ 02.43.46.69.87

Annie JOUVET

La Croix Blanche

Pour plus de renseignements s'adresser à la mairie

Nourrices agréées

Maryline MÉNARD

Les Quantières

☎ 02.43.46.01.23

Patricia LERAT

La Gagnerie

☎ 02.43.46.04.10

☎ 06.75.06.98.43

Céline MORIN

Vallée de la Rivière

☎ 02.43.44.83.69

☎ 06.75.03.28.96



Déchetteries du Lude et de Château-du-Loir



Les heures d'ouverture des déchetteries sont les suivantes :

Déchetteries du Lude (02.43.94.13.73) et de Château du Loir (02.43.46.72.24)

	Horaires d'été (du 15 avril au 15 octobre)	Horaires d'hiver (du 16 octobre au 14 avril)
Lundi	9h – 12h et 14h – 18h	9h – 12h et 14h – 17h30
Mardi	10h – 12h30	10h – 12h30
Mercredi	14h – 18h	14h – 17h30
Jeudi	10h – 12h30	10h – 12h30
Vendredi	9h – 12h et 14h – 18h	10h – 12h et 14h – 17h30
Samedi	9h – 12h30 et 14h – 18h	10h – 12h30 et 14h – 17h30

Déchetteries de Verneil-le-Chétif (02.43.46.73.30)

	Horaires d'été (du 15 avril au 15 octobre)	Horaires d'hiver (du 16 octobre au 14 avril)
Lundi	9h – 12h et 14h – 18h	9h – 12h et 14h – 17h30
Mardi	14h – 18h	14h – 17h30
Mercredi	10h – 12h30	10h – 12h30
Jeudi	14h – 18h	14h – 17h30
Vendredi	14h – 18h	14h – 17h30
Samedi	9h – 12h30 et 14h – 18h	10h – 12h30 et 14h – 17h30

Déchetteries de Oizé (02.43.77.03.22)

	Horaires d'été (du 15 avril au 15 octobre)	Horaires d'hiver (du 16 octobre au 14 avril)
Lundi	9h – 12h et 14h – 18h	9h – 12h et 14h – 17h30
Mardi	14h – 18h	14h – 17h30
Mercredi	10h – 12h30	10h – 12h30
Jeudi	14h – 18h	14h – 17h30
Vendredi	9h – 12h et 14h – 18h	10h – 12h et 14h – 17h30
Samedi	9h – 12h30 et 14h – 18h	10h – 12h30 et 14h – 17h30

Les déchetteries seront rendues inaccessibles au public en dehors des heures d'ouverture.

Pour tout renseignement, adressez-vous au syndicat mixte du Val de Loir (► page 19)



Transport scolaire Collège Lycée

<http://www.sarthe.fr/Transports>

Transporteur : STAO 72 : 02.43.39.97.30

<http://www.cg72.fr/WebHoraires/index.php>

Départ : CHENU

Arrivée : MONTVAL-SUR-LOIR

Ligne : Spécial 071 Itinéraire : 071/002A

Service : lu ma je ve

Heure Point d'arrêt

07:00 LA BRUERE SUR LOIR - RD 11 - La Maisonnette (Atribus)
07:04 LA BRUERE SUR LOIR - Bourg
07:10 VAAS - RD 30 - Atribus Les Halles
LA BRUERE / LOIR - RD 30 - Atribus "Le Savary"
07:16 CHENU - RD 30 - La Gourdinellerie (embt)
07:18 CHENU - RD 30 / RD 281 - Carrefour
07:21 CHENU - Atribus Place de l'Eglise
07:23 CHENU - RD 215 - La Croix Blanche
07:23 LA BRUERE SUR LOIR - RD 215 - Les Minieres
07:26 CHENU - RD 215 - le souci
07:28 NOGENT SUR LOIR - RD- 215-Les Bois (emb)
07:29 NOGENT SUR LOIR - RD 11 - Les Cointelleries
07:45 MONTVAL-SUR-LOIR - Park.Col. Bercé – Lyc. Racan
- MONTVAL-SUR-LOIR - Collège Saint Jean
07:50 MONTVAL-SUR-LOIR - Lycee Professionnel

Départ : MONTVAL-SUR-LOIR

Arrivée : CHENU

Ligne : Spécial 071 Itinéraire : 071/002R

Service : lu ma - je ve

Heure Point d'arrêt

17:45 MONTVAL-SUR-LOIR - Lycee Professionnel
18:10 MONTVAL-SUR-LOIR - Park.Col. Bercé – Lyc. Racan
18:23 NOGENT SUR LOIR - RD 11 - Les Cointelleries
18:25 LA BRUERE SUR LOIR - RD 11 - La Maisonnette (Atribus)
18:28 LA BRUERE SUR LOIR - Bourg
18:32 VAAS - RD 30 - Atribus Les Halles
18:35 LA BRUERE SUR LOIR - RD 30 - Atribus "Le Savary"
18:37 CHENU - RD 30 - La Gourdinellerie (embt)
18:40 CHENU - RD 30 / RD 281 - Carrefour
18:42 CHENU - Atribus Place de l'Eglise
18:45 CHENU - RD 215 - La Croix Blanche
18:46 LA BRUERE SUR LOIR - RD 215 - Les Minieres
18:47 CHENU - RD 215 - le souci
18:52 NOGENT SUR LOIR - RD- 215-Les Bois (emb)

Départ : MONTVAL-SUR-LOIR

Arrivée : CHENU

Ligne : Spécial 071 Itinéraire : 071/201R

Service : lu ma - je ve

Heure Point d'arrêt

16:35 MONTVAL-SUR-LOIR - Park.Col. Bercé – Lyc. Racan
16:42 MONTVAL-SUR-LOIR - RD 10 - La Gaudriere (MONTABON)
16:45 MONTVAL-SUR-LOIR – place de l'église (MONTABON)
16:57 NOGENT SUR LOIR - Ec. Prim.GueMeziere
17:11 LA BRUERE / LOIR - RD 11 - La Maisonnette (Atribus)
17:15 LA BRUERE SUR LOIR - Bourg
17:18 VAAS - RD 30 - Atribus Les Halles
17:20 LA BRUERE SUR LOIR - RD 30 - Atribus "Le Savary"
17:24 CHENU - RD 30 - La Gourdinellerie (embt)
17:26 CHENU - RD 30 / RD 281 - Carrefour
17:28 CHENU - Atribus Place de l'Eglise
17:31 CHENU - RD 215 - La Croix Blanche
17:34 LA BRUERE SUR LOIR - RD 215 - Les Minieres
17:36 CHENU - RD 215 - le souci

Départ : MONTVAL-SUR-LOIR

Arrivée : CHENU

Ligne : Spécial 071 Itinéraire : 071/002R

Service : mercredi

Heure Point d'arrêt

12:45 MONTVAL-SUR-LOIR - Lycée Professionnel
13:10 MONTVAL-SUR-LOIR - Park.Col. Bercé – Lyc. Racan
13:20 NOGENT SUR LOIR - RD 11 - Les Cointelleries
13:25 LA BRUERE SUR LOIR - RD 11 - La Maisonnette (Atribus)
13:27 LA BRUERE SUR LOIR - Bourg
13:30 VAAS - RD 30 - Atribus Les Halles
13:34 LA BRUERE SUR LOIR - RD 30 - Atribus "Le Savary"
13:35 CHENU - RD 30 - La Gourdinellerie (embt)
13:37 CHENU - RD 30 / RD 281 - Carrefour
13:39 CHENU - Atribus Place de l'Eglise
13:41 CHENU - RD 215 - La Croix Blanche
13:42 LA BRUERE SUR LOIR - RD 215 - Les Minieres
13:43 CHENU - RD 215 - le souci
NOGENT SUR LOIR - RD- 215-Les Bois (emb)

Contact : Service des transports scolaires et voyageurs

40 rue Joinville
72072 LE MANS Cdex 9

☎ 02.43.54.79.99

✉ contact.sdt@sarthe.fr



CLIC

<http://clic-info.personnes-agees.gouv.fr>
<http://www.cidpaclic.sarthe.org/>

Le CLIC est un lieu d'accueil et d'écoute, un guichet de proximité à disposition des personnes âgées de 60 ans et plus, de leur entourage, ainsi qu'aux professionnels du secteur social et de la santé.

C'est un **service gratuit** qui ne délivre ni soins ni prise en charge au domicile mais assure :

- Une mission d'information à propos du maintien à domicile et le retour d'hôpital
 - Aide à domicile
 - Soins à domicile
 - Portage des repas
 - Amélioration de l'habitat
 - Téléalarme
 - Recherche de structures d'hébergement
 - Accompagnement dans la recherche d'aides financières et d'accès aux droits
- Une mission de coordination
 - Par l'évaluation des besoins et l'élaboration d'un plan d'accompagnement en tentant de mettre en place des réponses rapides, complètes et coordonnées.
 - Par des réunions d'échanges mensuelles avec les partenaires



Le CLIC Sud Sarthe intervient dans les communes suivantes : Aubigné-Racan, Cérans-Foulletourte, Château-l'Hermitage, **Chenu**, Coulongé, Dissé-sous-le-Lude, La Bruère-sur-Loir, La Chapelle-aux-Choux, La Fontaine-Saint-Martin, Luché-Pringé, Le Lude, Mansigné, Mayet, Oizé, Pontvallain, Requeil, Saint-Germain-d'Arcé, Saint-Jean-de-la-Motte, Sarcé, Savigné-sous-le-Lude, Verneil-le-Chétif, Yvré-le-Pôlin.

Espace Santé - Place du Chanoine Tarot - 72510 PONTVALLAIN
☎ 02.43.79.23.10 📠 02.43.79.01.36 📧 clic.sudsarthe@wanadoo.fr

Coordinatrice : Marie-Paule HIVER
Secrétaire : Aurore HOUDIN

Ouverture le lundi de 9^h à 12^h et 14^h à 17^h et du mardi au vendredi de 9^h à 12^h et 14^h à 17^h30
Rencontre au domicile sur RDV

Services à la personne à domicile

Communiqué par Familles Rurales



Besoin d'aide ? « Familles Rurales » s'occupe de tout.

Ménage – Repassage - Garde d'enfants - Courses
Aide au maintien à domicile : Préparation des repas, aide à la toilette

**Réduction
ou crédit d'impôt***

Personnel compétent
Evaluation individualisée des besoins
Devis gratuit
Formalités administratives simplifiées
Services agréés par l'Etat

Aides financières possibles des caisses de retraite, du Conseil général (APA), des mutuelles...
Possibilité de paiement par CESU

*Familles Rurales recrute des aides à domicile sur le canton du Lude
Adresser votre candidature (CV + lettre de motivation) à l'adresse ci-dessous*

Contact : Nelly CIRET Responsable de Secteur Familles Rurales du canton du Lude
vous accueille le lundi, mardi, jeudi et vendredi de 10^h à 12^h. Déplacement au domicile sur rendez-vous.

Centre Social
Allée de l'Ancienne Gare
LE LUDE
☎ 02.43.45.14.71
📧 le-lude.sad@wanadoo.fr



*selon législation en vigueur

Hôpital François de Dailon

Etablissement Public de Santé



L'Hôpital François de Dailon compte actuellement :

- 40 lits en Soins de Suite et Réadaptation (SSR). L'entrée en SSR se fait soit directement par l'intermédiaire du médecin traitant soit à la demande d'un service hospitalier.
- 20 lits en Unité de Soins Longue Durée (USLD),
- 60 lits en Etablissement d'Hébergement pour Personnes Agées Dépendantes (EHPAD), avec notamment un PASA (Pôle d'Activité et de Soins Adaptés).

Des journées d'informations et de formations sont également proposées, comme par exemple :

- formation aux aidants familiaux de patients atteints de la maladie d'Alzheimer
- formation aux patients et aidants diabétiques

L'hôpital vous propose des consultations spécialisées :

EN PARTENARIAT AVEC LE POLE SANTE

SARTHE ET LOIR (PSSL) :

• Consultation mémoire

Docteur Pierre STEPHANE
Le 2^{ème} mardi et 3^{ème} vendredi du mois
Prise RV au PSSL 02 44 71 31 53

• Consultation de neuropsychologie

Madame Tatiana COME DURANT
Madame Lucie MERCIER
Le 2^{ème} mardi et 3^{ème} vendredi du mois
Prise RV au PSSL 02 44 71 31 53

• Hospitalisation de jour (HDJ) avec évaluation par une ergothérapeute

Madame Marie LAVAUX
Le 2^{ème} mardi et 3^{ème} vendredi du mois
Prise RV au PSSL 02 44 71 31 53

• Consultation de chirurgie digestive et vasculaire

Docteur Jean Louis BOURGOIS
Le lundi matin des semaines paires
Prise RV au PSSL 02 44 71 31 90

• Consultation de pédiatrie

Docteur Hery Zo RAKOTOMALALA
Le 1^{er} mardi matin du mois
Prise RV au CH du Lude 02 43 48 48 48

• Consultation de gynécologie

Docteur Abdelhadi MASLOH
Une fois par mois
Prise RV au CH du Lude 02 43 48 48 48

EN PARTENARIAT AVEC LE CENTRE HOSPITALIER DU MANS (CHM) :

• Consultation de cardiologie

Docteur Claude PHILIPPE
Le 1^{er} jeudi du mois
Prise RV au CH du Lude 02 43 48 48 48

M. le docteur François LÉBOUCQ

assure les consultations d'ophtalmologie les mardis et jeudis matins.

Mme Roya JEANNERET

assure les consultations d'orthoptie les mardis matins.

Vous avez la possibilité de consulter à la **maison de santé pluridisciplinaire**, située au **1 bis chemin des Bichousières**

• Médecin généraliste

Docteur Michel RAVOISIER
02 44 46 00 10

• Infirmiers

Mme Sandra COGNE
06 58 20 12 14

Mme Perrine DEFOSSE
02 44 46 00 12
06 70 36 28 33

M Yohann ROSEMBERG
02 44 46 00 12
06 61 13 90 56

• Dietéticienne

Mme Sandra MARET
06 22 52 61 95

• Masseurs kinésithérapeutes

M Etienne BONNOT
06 72 45 45 88

M Jacek SLOMKOWSKI
02 44 46 00 15
06 12 24 34 46

M Damian SZCZEPKO
02 44 46 00 15
06 46 30 31 57

• Orthophoniste

Mme Myriam ALLARD PITALLIS
02-43-45-95-62 (à partir d'août 2015)

• Ostéopathe

Mme Sandy PESLIER
06 86 46 08 82

Pour plus de renseignements :

Hôpital François de Dailon

Chemin des Bichousières

72800 Le Lude

☎ 02.43.48.48.48

☎ 02.43.94.52.14

✉ contact@hopital-lude.com

🌐 <http://www.ville-lelude.fr/hopital>



L'hôpital du Lude accueille également les services suivants :

- Santé au travail 72
- Médecine du travail MSA
- Assistantes sociales du Conseil Général
- PMI (Protection Maternelle et Infantile)

Certaines activités au Lude

72800 Le Lude
www.ville-lelude.fr

Cybercentre du Pays du Loir

Allée de l'ancienne Gare
☎ 02.43.48.01.10
✉ cybercentre@cc-bassinludois.fr

Maison des jeunes et de la culture Hervé Bazin

10 Boulevard de l'Hospice
☎ 02.43.94.52.24
☎ 06.84.37.02.51
✉ mjc.hervebazin@orange.fr

Camping municipal ***

Au bord du Loir
Route du Mans
☎ 02.43.94.67.70
☎ 06.46.50.44.05
✉ camping.lelude@wanadoo.fr
www.campingmunicipallelude.fr

Office du Tourisme Ludois

Place François de Nicolay
☎ 02.43.94.62.20
www.tourisme-bassinludois.fr
www.vallee-du-loir.com

Cinéma

Salle Ronsard
14 place du champ de foire
☎ 02.43.94.97.64
www.ville-lelude.fr/p168.cinema-



Eglise Saint Vincent

Presbytère
45 Rue d'Orée
☎ 02.43.94.60.20
Abbé GERMOND

Bibliothèque municipale et ludothèque

Responsable : Lise BUTET
16 place du champ de foire
☎ 02.43.45.77.25
✉ bibliotheque-lelude@wanadoo.fr

Ecole de musique

Salle André Daillant
Rue du GI de Gaulle
Pascal RENOU :
☎ 02.43.94.62.41
André FLEURANCE
☎ 02.43.94.62.47
Christophe MORIN
☎ 06.63.52.71.49
www.harmoniedulude.com



Halte Garderie

Au jardin des ouistitis
Contact : Mme Tortevois
10 bis bld Georges Sand
☎ 02.43.94.54.20
✉ multiaccueil@cc-bassinludois.fr
www.ville-lelude.fr/p121.halte-garderie-au-jardin-des-ouistitis.html
Jours et horaires d'ouverture :
Lundi, mardi, jeudi et vendredi de 7h30 à 18h30.



 **MULTIACCUEIL
AU JARDIN DES OUISTITIS**

Nouveaux horaires

Structure d'accueil intercommunale pour les jeunes enfants de 3 mois à 5 ans.

Le multi accueil est un mode de garde régulier ou occasionnel où des professionnelles de la petite enfance assurent l'accueil des enfants.



Jours et horaires d'ouverture :

Les lundi, mardi, jeudi et vendredi de 7h30 à 18h30.

Capacité d'accueil :

La capacité maximale est de 18 enfants et variable selon les moments de la journée.



Renseignements et inscriptions :

Contact : Mme Tortevois
Inscription sur rendez-vous

Adresse :

10 bis boulevard George Sand
72800 LE LUDE
02 43 94 54 20
multiaccueil@cc-bassinludois.fr



Formalités administratives



Service-Public.fr
Le site officiel de l'administration française

www.service-public.fr

Carte Nationale d'Identité



Pour toute information :
www.demarches.interieur.gouv.fr

ATTENTION un délais de 2 MOIS est nécessaire...

3 Mesures de SIMPLIFICATION

- L'équivalence entre la CNI et le passeport (*Mairies de Château du Loir ou d'Ecommoy*)
- Un renouvellement très simplifié des titres sécurisés
- Une vérification de la nationalité moins contraignante

Vous devez fournir :

- 2 photographies d'identité (photographe professionnel ou cabine automatique agréée ou, dans certains cas - demande de passeport- en mairie)
- un justificatif de domicile (pas de facture d'eau)
- ancienne carte ou un timbre fiscal de 25 €
- primo émission : acte de naissance (demande possible par internet) ou passeport non périmé de plus de 2 ans

*Depuis le 1^{er} janvier 2014, la durée de validité de la CNI passe de 10 à 15 ans pour les **personnes majeures**. L'allongement de 5 ans concerne les CNI sécurisées délivrées entre le 2 janvier 2004 et le 31 décembre 2013 (attention cette prolongation ne s'applique pas aux personnes mineures, de plus certains pays n'acceptent pas cette prolongation → <http://www.diplomatie.gouv.fr/fr/vivre-a-l-etranger/la-presence-francaise-a-l-etranger-4182/article/extension-de-la-duree-de-validite>)*

Changement de carte grise

Pour gagner du temps, assurez-vous que le dossier comporte :

- Une photocopie de la **pièce d'identité en cours de validité** du ou des propriétaires du véhicule
- Une photocopie d'un **justificatif de domicile** de moins de 6 mois (www.carte-grise.org/liste_pieces_justificatif_domicile.htm)
- La **demande de certificat d'immatriculation** dûment complétée, datée et signée par **le ou les** propriétaires du véhicule
- La **déclaration de cession du véhicule** établie par **le ou les** vendeurs (sans rature ni surcharge)
- La carte grise du véhicule **revêtue de la mention** (sans rature ni surcharge) « **vendu le** (date et heure de la vente) » et signée **du ou des** vendeurs
- Si le véhicule a plus de 4 ans, la preuve du **contrôle technique** datant de **moins de 6 mois**
- Une **enveloppe format B5** libellée au(x) nom(s) du (des) demandeur(s) et affranchie au tarif en vigueur
- Un **règlement** (www.carte-grise.org/calcul_cout_carte_grise.php)

Inscriptions sur les listes électorales

(Documents à fournir)

Du 2 janvier au 31 décembre pour voter le 1^{er} mars de l'année suivante :

- pièce d'identité,
- justificatif de domicile, si le justificatif de domicile n'est pas à votre nom, attestation de la personne qui vous héberge et la photocopie de sa pièce d'identité.



Recensement Militaire - Parcours de Citoyenneté

Disponible en ligne : <https://mdel.mon.service-public.fr/recensement-citoyen.html>

Instauré par la loi du 28 octobre 1997, le Parcours Citoyen comprend deux volets distincts :

- Le volet **obligatoire** se déroule en trois étapes :
 - l'enseignement de la Défense en classe de 3^{ème} et de 1^{ère}
 - le recensement en mairie qui s'effectue dans le mois qui suit leurs 16 ans pour les jeunes
 - la *journée défense et citoyenneté (ex-JAPD)* permet de renforcer le lien entre les jeunes citoyens et la défense tout en les sensibilisant sur leurs responsabilités. Au cours de cette journée, les jeunes recensés par les municipalités reçoivent une information sur la citoyenneté, la Défense et les Forces Armées, les métiers de la Défense ainsi qu'une initiation au secourisme.
- Le volet **optionnel** comprend deux possibilités :
 - une deuxième rencontre (sur volontariat) permet au jeune citoyen de faire plus ample connaissance des Forces Armées au sein d'un corps de troupe ;
 - la participation à des préparations militaires donne l'occasion au jeune volontaire de s'intégrer aux activités de Défense.

Les administrations et renseignements divers

Urgence et dépannage

Pompiers

Quelle que soit l'urgence, même s'il s'agit d'essaims d'abeilles

☎ le 18

ou 📞 le 112 depuis un portable

SAMU 72

☎ le 15

Gendarmerie nationale

Mayet

☎ le 17

E.D.F.

pour un dépannage,

☎ 09.72.67.50.72

pour une demande de branchement,

☎ 09.69.39.33.02

pour plus de services voir page 20

Eau

pour un dépannage

☎ 0 969 323 529

pour une demande de branchement

☎ 0 969 323 529

Téléphone

dérangement : 1013

Scolarité

Syndicat Intercommunal à Vocation Scolaire de la Fare (SIVOS de la Fare)

Retour à la semaine des 4 jours

Fiche Horaire

Ligne : 077 601

Sivos de la Fare

Ecole Maternelle et Primaire

Rue Principale

72500 Chenu

☎ 02.43.46.03.65

Ecole Primaire

Rue Principale

72800 St Germain d'Arcé

☎ 02.43.46.03.48

Commune	Itinéraires Services Point d'arrêt	077/601A	077/601R
		1 Im-jv--	1 Im-jv--
ST GERMAIN D'ARCÉ	Ecole Prim. (St Germain d'Arcé)	08:40	16:40
CHENU	Ecole Prim. (Chenu)	08:50	16:50
ST GERMAIN D'ARCÉ	Ecole Prim. (St Germain d'Arcé)	09:00	17:00

Légende itinéraires

077/601A - SIVOS de la Fare

077/601R - SIVOS de la Fare

Transporteur

STAO 72

Mise en service : 04/09/2017



Education,
Sports,
Transports
et Culture



Administratifs

Préfecture de la Sarthe

Place Aristide Briand
72041 Le Mans Cédex 9
☎ 02.43.39.72.72
www.sarthe.pref.gouv.fr

Tout renseignement administratif

☎ 3939 « Allô, service public »

Sous Préfecture de La Flèche

36 rue Pape Carpentier
BP 135
72205 La Flèche Cédex
☎ 02.43.48.12.76

Communauté de Communes Sud Sarthe

Président François BOUSSARD (Maire de Mansigné)
5 rue des écoles
72 Aubigné Racan
☎ 02.85.29.12.00
Lundi mardi jeudi et vendredi : 9h à 12h15 et 13h30 à 17h30
Mercredi : 9h à 12h15
www.comcomsudsarthe.fr
(lire article page ???)

Social

Centre Social Intercommunal

Allée de la Gare
72800 Le Lude
☎ 02.43.48.01.16

Antenne de solidarité de MAYET (Assistante Sociale)

Mme Cécile CHEVREUX
22, avenue de la Pelouse
72360 Mayet
☎ 02.43.38.18.20

Aide à Domicile en Milieu Rural

☎ 06.72.19.29.00

Pôle Emploi

16 rue du 11 novembre
72500 Château du Loir
☎ 39 49

Sante

CPAM

Espace Loir et Bercé - 4 rue de la Bascule
72500 Château du Loir
Permanences : du lundi au vendredi 9^h30–12^h30 et
14^h00–17^h00 sauf le mercredi
(fermé le lundi pendant les vacances)

MSA

Centre social intercommunal
Place Clémenceau
72500 Château du Loir
Permanences : tous les jeudis de 14h00 à 17h00

Trésorerie de la Flèche

3 allée de la Providence
72200 La Flèche
☎ 02.43.94.01.56

Centre des Impôts – Cadastre

3 allée de la Providence 72200 La Flèche
☎ 02.43.48.54.10
www.impots.gouv.fr
www.cadastre.gouv.fr

Conciliateur de Justice

Mme ROUQUET
Permanence Mairie du Lude
Le premier et troisième lundi du mois
De 9^h à 12^h sur RDV
De 13^h30 à 16^h sur RDV
☎ 02.43.94.60.04

P.A.I.O. DU LOIR

Jeunes de 16 à 25 ans en recherche d'Emploi ou de Formation
Espace Récollets (dans le même bâtiment que la bibliothèque),
place Georges Clémenceau
72500 Château du Loir
☎ 02.43.79.24.87

Familles Rurales

Madame Nelly CIRET

Gardes d'enfants - Ménage – Repassage – Travaux de jardinage
–Aide au maintien à domicile des personnes âgées et/ou
handicapées – Bricolage
Centre Social
Allée de l'ancienne gare
72800 Le Lude
☎ 02.43.45.14.71
le-lude.sad@wanadoo.fr
(▶▶ page 13)

Soins Infirmiers pour Personnes Agées à Domicile

Place de la Mairie
72510 Pontvallain
☎ 02.43.46.37.55

Association France Alzheimer Sarthe

☎ 02.43.79.23.10



CLIC

Aide aux personnes âgées
☎ 02.43.79.23.10
(▶ page 13)

Maison Médicale Château La Vallière

6 rue des Portes De Fer
☎ 02.47.24.00.49

Infirmiers

Vaas

M LAMOUR
☎ 02.43.46.84.83

Cabinet de Château du Loir

1 rue de la Bascule
☎ 02.43.44.02.23

Hôpital de Château du Loir

5 rue St Martin
☎ 02.43.44.77.77
☎ 02.43.44.77.99
🌐 <http://www.ch-chateauduloir.fr/>

Hôpital des Enfants Clocheville – TOURS

Boulevard Béranger
☎ 02.47.47.47.47

Cabinet de Château La Vallière

2 av. du Gal de Gaulle
☎ 02.47.24.13.13

Vouvray/Loir ZAC du chêne vert

Anita BARDET
☎ 06.52.22.03.19

Divers

Syndicat Mixte du Val de Loir (▶ page 11)

Collecte et Traitement des ordures Ménagères
5 bd FISSON
72800 Le Lude
☎ 02.43.94.86.50
📧 contact@syndicatvaldeloir.fr
www.syndicatvaldeloir.fr

SNCF

☎ 08.92.35.35.35
☎ 36 35
www.sncf.fr (▶ page 20)

Renseignements de France Telecom

☎ 118 712
Signaler un équipement endommagé sur la voie publique (poteaux cassé, ...) → 1013.orange.fr

Fédération départementale des Chasseurs de la Sarthe

1 rue Bruyère
72000 Le Mans
☎ 02.43.82.21.46
☎ 02.43.82.68.23

Fédération de la Sarthe pour la pêche et la protection du milieu aquatique

40 rue Bary
72000 Le Mans
☎ 02.43.85.66.01
☎ 02.43.84.76.00

SERVICE SPANC ENVIRONNEMENT

Diagnostic Vente immobilière
Dispositif d'assainissement non collectif
Mme Florence DE MATOS
☎ 02.85.29.12.00
spanc@comcomsudsarthe.fr



Aides financières pour améliorer votre habitat (VOIR EN MAIRIE POUR PLUS D'INFORMATIONS)

C.D.H.A.R

Comité Départemental de l'Habitat et de l'Aménagement Rural
47 rue Paul Ligneul
72043 Le Mans Cédex 9
☎ 02.43.43.33.89
Permanence : 2^{ème} jeudi du mois de 11^h à 12^h
au Centre social
Allée de la Gare
72800 Le Lude

URBANIS

Quels travaux ?
Quelles conditions ?
Quelles subventions ?
Quels avantages ?
Comment en savoir plus ?
Demander la plaquette URBANIS à la Mairie
Ou ☎ 02.47.77.04.75
✉ Valléeduloir@urbanis.fr
✉ Urbanis – Opération du Pays Vallée du Loir
2 rue du Plat d'Étain
37000 Tours

Sites internet

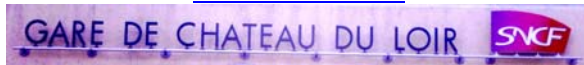
www.achenu.blogspot.fr
www.sarthe.pref.gouv.fr
www.impots.gouv.fr
www.insee.fr

www.vallee-du-loir.com
www.equipement.gouv.fr
www.archives.sarthe.com
www.catho-du-loir.over-blog.com

www.notrefamille.com
www.caue-sarthe.com
www.service-public.fr
www.cadastre.gouv.fr

SNCF Gare de Château-du-Loir

www.ter-sncf.com



Gare SNCF
Rue du Val de Loir
72500 Château-du-Loir

Horaires d'ouverture de la gare (accès au guichet automatique de titres de transport TER)

du lundi au jeudi et samedi : de 5^h à 21^h
vendredi, dimanche et jours fériés : de 5^h à 22^h30

Horaires d'ouverture du guichet

du lundi au vendredi : de 6^h15 à 11^h45 et de 12^h10 à 19^h30
le samedi : de 8^h15 à 12^h30 et de 14^h30 à 17^h30
dimanche et jours fériés : de 14^h45 à 21^h



ERDF

ELECTRICITE RESEAU DISTRIBUTION FRANCE

www.erdfdistribution.fr

Au service des CLIENTS PARTICULIERS

Dépannage Electricité 24h/24 – 7j/7	09.72.67.50.72 (prix d'un appel local)
Raccordement Electricité Traitement et suivi de vos demandes de raccordement définitif (ou demande de dépose)	Site de raccordement en ligne https://connect-racco.erdfdistribution.fr ou 09.69.32.18.82
DT et DICT Demande de Travaux et Déclaration d'Intention de Commencement de Travaux	ERDF – Service DT/DICT 21 rue de la Chaussée – BP 157 44403 REZÉ CEDEX ☎ 02.51.36.42.32 ☎ 0811.37.02.63 www.protys.fr



Un nouveau territoire communautaire



AU 1^{ER} JANVIER 2017, suite à la mise en place de la loi NOTRe* qui impose qu'une intercommunalité doit compter un minimum de 15 000 habitants, les communautés de communes Aune et Loir, Bassin Ludois et Canton de Pontvallain ont fusionné pour former la Communauté de communes Sud Sarthe. Celle-ci rassemble 23 communes et près de 30 000 habitants.

* *Nouvelle Organisation Territoriale de la République*

Le Conseil communautaire

La nouvelle Communauté de communes est dirigée par un Conseil communautaire composé de 45 membres. Cette assemblée débat et se prononce sur l'ensemble des décisions importantes. Elle vote notamment le budget.

Le Bureau

Le Bureau comprend un représentant de chaque commune, ainsi que le Président et les Vice-Présidents de la Communauté de communes. Il prépare les conseils communautaires et en établit l'ordre du jour.

Le Président et les Vice-Présidents

La Communauté de communes est administrée au quotidien par le Président et les neuf Vice-Présidents, qui sont, chacun, en charge de compétences spécifiques.

Les principaux CHIFFRES DU BUDGET 2017

Budget de fonctionnement
10 millions d'euros, dont 20 % pour les charges de personnel et 17 % pour le financement des investissements.

Recettes de fonctionnement
20 % proviennent des produits des domaines et des services et 22 % des impôts.

Budget d'investissement
5 millions d'euros, dont 40 % financés par des subventions.

Portrait

Depuis deux ans, Nous faisons le portrait d'un nouvel habitant de Chenu. Cette année, nous vous présentons la famille Selo-Schaff/ Gelebart.

Andrée-Anne (alias Andy), Albin et leurs deux filles, Thaly et Enola, sont arrivés de Bretagne à St Aubin le Dépeint en 2012. En 2014, Albin a trouvé un travail en tant que responsable adjoint de la station fruitière des vergers Launay. Ils ont décidé de faire construire une maison à Chenu et y ont emménagé en 2016. Andy est installée en tant que graphiste à son domicile, 16 ter rue Principale 72 500 Chenu sous le nom de : Andy Créations. Elle met en forme des textes et des images sur ordinateur.

Réalisant tous travaux graphiques, elle peut créer : logo, carte de visite, flyer, affiche ... Ses clients viennent de toute la France et lui demandent aussi bien des visuels de plateaux de pommes que des couvertures de livre, ou encore des sites internet en passant par des objets publicitaires (t-shirt, stylos) ... Andy travaille aussi bien pour les collectivités, les associations, les entrepreneurs ou encore les particuliers.

Andy et Albin se sont sentis bien accueillis à Chenu et sont déjà membres du comité des Fêtes. Ils ont envie de donner de leur temps pour faire vivre la commune et nous espérons que leurs idées verront le jour !

www.andycreations.fr



Une artiste à Chenu

Entretien avec les élèves du SIVOS : les CE2/CM1/CM2 à St Germain d'Arcé.

« - Vous avez accueilli Aline **REVIRIAUD**. Quel est son métier ?

- Elle est écrivaine, actrice et metteuse en scène.

- Quand est-elle venue ?

- Elle est venue deux jours de suite en mai et un jour en juin.

- Pourquoi est-elle venue ?

- Elle est venue nous aider à enrichir des fables que nous avons écrites avec notre maîtresse, Manon **YOU**.

Ensuite, elle est revenue pour nous aider à être plus à l'aise à l'oral.

- Comment vous a-t-elle aidés ?

Elle nous a donné des conseils : nous positionner, bien articuler, parler fort, mettre le ton. »

Quelques commentaires :

« C'était bien, il y avait une bonne ambiance et Aline nous a donné plein de conseils utiles. » Tom

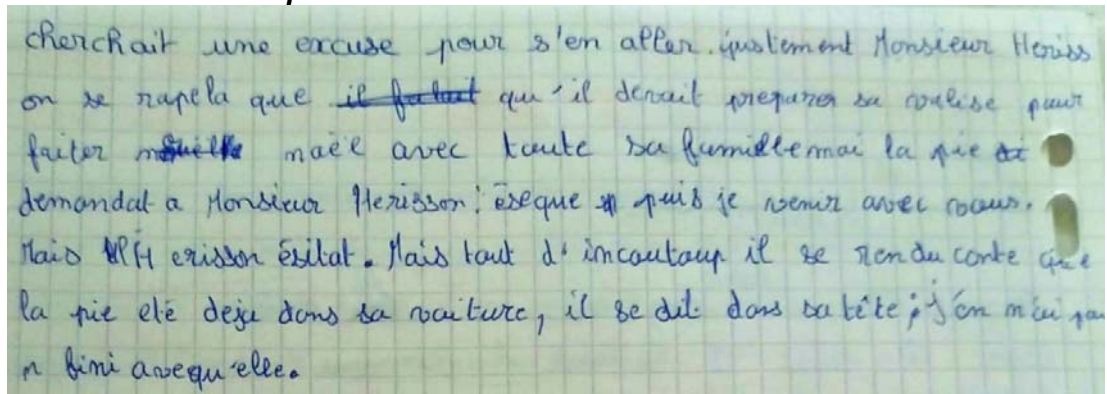
« C'était bien, les conseils qu'Aline nous a donnés nous ont appris des choses. » Théo

" J'ai bien aimé toutes les fables que nous avons créées". Clara

Avec l'aimable participation de Manon (la maîtresse), Amélie, Andréas, Aurélie, Cameron, Elliot, Emma, Esteban, Jarod, Jessy, Matéo, Mathilde, Yann et Zoé.

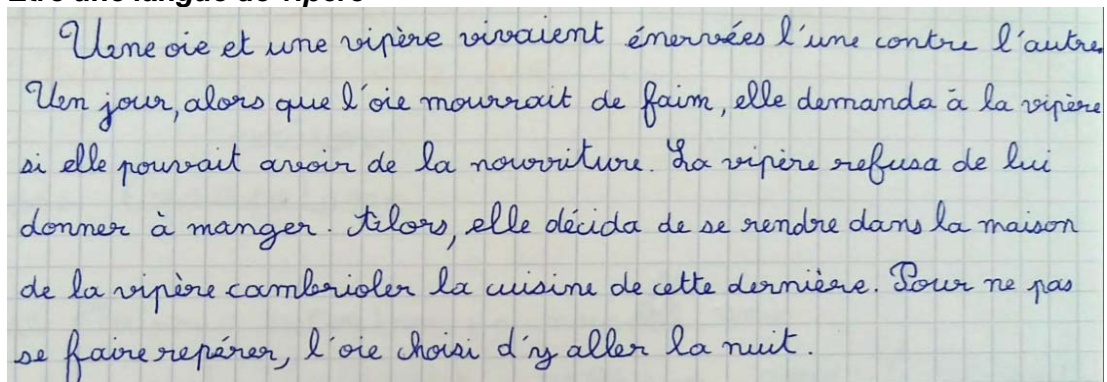
Voici les premiers jets de ces fables souvent avant la correction de la maîtresse.

Bavard comme une pie



cherchait une excuse pour s'en aller. justement Monsieur Herisson
on se rapela que ~~il fallait~~ qu'il devait préparer sa valise pour
faire ~~maître~~ maël avec toute sa famille mai la pie de
demandat a Monsieur Herisson: esque je puis je venir avec vous.
Mais M^H erisson esitat. Mais tout d'incautoup il se rendu conte que
la pie ete deja dans sa voiture, il se dit dans sa tête: j'en méi pa
n fini avecu elle.

Être une langue de vipère



Une oie et une vipère vivaient éternuées l'une contre l'autre.
Un jour, alors que l'oie mourrait de faim, elle demanda à la vipère
si elle pouvait avoir de la nourriture. La vipère refusa de lui
donner à manger. Alors, elle décida de se rendre dans la maison
de la vipère cambrioler la cuisine de cette dernière. Pour ne pas
se faire repérer, l'oie choisit d'y aller la nuit.



Être copain comme cochon

Il était une fois un ~~cochon~~ et un sanglier.
C'était la saison de la chasse, un sanglier se fera ~~faire~~ ^{pour suivre} par des chasseurs.
Avec un cri il appela de l'aide et son ~~ami~~ ^{ami} le cochon arriva pour le sauver.
Le lendemain matin, le ~~cochon~~ boucher voulait faire des rillettes avec le cochon,
le sanglier se promenant vu le cochon se débattre. Le sanglier cassa ~~les~~ ^{les} frites
et chargea le boucher, ~~avec~~ ^{avec} son ami et repartirent ^{dans la boucherie,} tous les deux dans la forêt.

Le 2ème jet

Un chasseur qui chasse dans les bois vit le sanglier, et dit: Enfin! J'ai trouvé
du gibier bien gras, je vais essayer de l'attraper. Le sanglier, de sa part, à toutes
~~ses~~ ^{ses} jambes tout en appelant son ami le cochon. Le cochon ^{vu le chasseur et} hurlant au
loin non loin d'ici entendit les appels efforcés de son ami, Il prit ses jambes
à son camp pour aller à la rescousse de ce pauvre sanglier qui se battait
sans arrêt vociférer par ce ~~le~~ chasseur toujours mal luné. Le cochon
se saisit d'une corde et la tendit entre deux arbres pour que le chasseur se prenne
e les pieds dedans, et quelques instants plus tard le chasseur tomba à cause
de la corde et se fracassa la tête contre un arbre centenaire.

Manger comme un cochon

Andreas, Amélie Yann
→ "Manger ^{comme} un cochon"
- le cygne et le cochon
Comme le cochon n'avait pas mangé le cygne il invita à manger
après ont il mis l'impératif que le cochon mis plein de base
sur les biscuits. Pour s'excuser le cochon offrit un dîner
Cygne
- Monsieur le cygne survolait la forêt et il vit un cochon dans les
parages. Il ~~descendit~~ ^{descendit} pour parler au cochon; que faites vous là vous
avez l'air affamer. Venez donc chez moi je vous invite pour
le repas, il y aura ma femme et des amis. ~~Je vous invite propre et poli~~.
Oui mais y a quoi au menu? Il y aura du saumon et du
pain rabi. A la nuit tombée le cochon arriva chez le cygne
en costume. ~~Il~~ du dessert le cochon en mit partout qui
avait tellement qu'il en mit partout sur lui et les autres invités.



Quand les poules auront des dents

→ "Quand les poules auront des dents"

La poule et la louve

La poule dans ^{le} poulailler du fermier c'est échapé. ~~deux~~

La louve s'en va dans la forêt du même côté que le poulailler.

* Elle lui dit que faite vous tout seul

La poule répondit je ne suis pas tout seul.

Et la louve ^{demande} répondit moi-même la troupe ma poule.

La poule siffla et toute sa troupe apparut

une des poules de la troupe dit à la louve :

« nous allons vous croquer, nous sommes largement plus que toi »

La louve répondit « c'est moi qui vais vous manger »

~~et dit aussi~~ « vous me mangerez quand les poules auront des dents »

La poule s'était échappé du poulailler car elle avait se faire tuer pour se faire manger.

La louve s'en va vers de cette cage à poule.

Elle lui dit « que faite vous tout seul près de se ruisseau »

La poule répondit « je ne suis pas tout seul »

Et la louve demanda de montrer la troupe ma poule ».

La poule siffla et toute sa troupe apparut derrière un buisson.

Une des poules de la troupe dit à la poule louve

« Nous allons vous croquer, oh ma petite louve, nous sommes largement plus que toi »

La louve répondit « c'est moi qui vais vous manger, vous me mangerez jamais ».



Recette gelée de lavande



- * 1 Volume de fleurs de lavande
 - * 3 Volumes de jus de pomme
 - * Sucre à gelée (gel sucre)
- (1kg de sucre pour 1 L de jus de pomme)

Dans une bassine en cuivre, **faire bouillir** trois volumes de jus de pomme avec un volume de fleurs de lavande. Eteindre, et laisser **infuser** 5 minutes.

Filtrer la lavande en ne gardant que le jus de pomme infusé.

Remettre le jus à bouillir, puis **ajouter** le gel sucre. Laisser bouillir à nouveau, à feu moyen, pour attendre enfin 5 à 8 minutes que la gelée soit prise.

Mettre la gelée en pot pendant qu'elle est encore chaude, fermer, retourner le pot afin d'enlever tout l'air (Vous allez entendre un « ploc ! » au bout de quelques minutes).

Laisser refroidir et attendre quelques jours avant de déguster.



Les serpents pour les nuls

-Sont-ils dangereux pour nous et pour nos animaux ?

-Est-ce une vipère ou une couleuvre ? (Les plus communément présents chez nous)

Le saviez-vous ?

Tous les serpents sont protégés par la loi de 1976, tout contrevenant s'expose à une amende allant de 91€ à 915€

Ils ont un rôle essentiel dans l'équilibre du milieu naturel.

Ils chassent de petits rongeurs, des batraciens, des poissons et même des petits reptiles, ils sont eux même prédatés pas les hérissons gallinacés, rapaces, putois, hérons.

La maturité sexuelle ne se fait qu'entre 3 et 5 ans.

Avant, il leur est impossible de se reproduire, d'où leur déclin.

Aussi, protégeons-les contre leur extermination, ils nous sont très utiles.



La vipère



Elle atteint 70 cm de long. Sa morsure est dangereuse, car la vipère possède deux dents ou crochets qui déversent un poison dans la plaie.

La couleuvre



Elle peut atteindre 1,70 m de long. Elle n'est pas dangereuse. Elle mange des grenouilles, des souris ... qu'elle avale entières.

(A)

Comparez la vipère et la couleuvre.

A quoi reconnaissez-vous que ce sont des reptiles? — Comparez leur tête et leur queue.

(B)

Comment distinguer une vipère d'une couleuvre.



tête triangulaire

de petites écailles sur le dessus



tête arrondie

de grandes écailles sur le dessus



museau retroussé

deux crochets

la langue ne pique pas

museau arrondi

pas de crochets



Voici donc, présentés les différents serpents du territoire français. Bien que la loi de 1976 les protège, nombreux sont ceux d'entre nous, encore, qui, par peur ou par bêtise les tuent. Continuer à les détruire directement ou indirectement, c'est les voir disparaître tous d'ici très peu d'années. Quel sera l'avenir des prochaines générations si chacun détruit à son échelle le patrimoine de tous ? Le milieu naturel repose sur un équilibre, et tout équilibre est fragile, chacun a un rôle. L'homme ne doit pas oublier que lui aussi fait partie du règne animal. Comme toute espèce, il est dépendant de l'environnement naturel. Détruire tout ce qui nous dérange ou nous effraye, c'est à la longue se donner sa propre mort.

LE CENTRE DU SERVICE NATIONAL (CSN) ANGERS

Depuis le 1er août 2016, le capitaine Ana **DE LIMA** est à la tête du Centre du Service National d'Angers. Le centre accueille en journée défense citoyenneté (JDC) annuellement près de 33 000 jeunes à partir de leur dix-septième année. Les JDC se déroulent sur 7 sites répartis sur l'ensemble des départements du Maine-et-Loire, de la Vendée, de la Sarthe et de l'Indre-et-Loire. Le CSN d'Angers, composé de 35 agents, travaille en lien avec 1164 communes.



« J'ai pu découvrir un centre composé d'agents empreints d'un véritable sens du service public et civique. Mes agents sont en effet particulièrement fiers de pouvoir toucher et aider chaque jour de nouveaux jeunes. Dans leurs messages notamment sur les dons du sang, d'organe mais aussi dans le cadre de leur mission d'aide à la réinsertion des jeunes en décrochage scolaire, à chaque fois, ils font preuve d'une grande conscience professionnelle. Ils réalisent l'impact que cette journée peut avoir sur l'avenir de certains de ces jeunes : engagement dans les armées, réinsertion dans la vie active, etc.

Cette mission peu connue par le grand public se fait en étroite collaboration avec les mairies, notamment dans le cadre de la prise en compte des jeunes recensés.

L'efficacité des procédures de recensement est un des enjeux de la Direction du Service National et de la Jeunesse. Nous sommes donc amenés à revoir en lien avec les mairies les procédures traditionnelles de recensement afin de permettre autant que possible le recensement en ligne des jeunes et la transmission automatisée des données vers le service national notamment dès le troisième trimestre 2017 par le biais du nouveau site internet « majdc.fr ».



La qualité du service aux administrés est notre priorité. Je compte donc sur l'ensemble de nos correspondants défense pour adhérer à cette démarche. Mes équipes restent à votre disposition pour vous présenter les nouvelles procédures et répondre à l'ensemble de vos interrogations. »

Focus sur la journée défense citoyenneté (JDC)

La JDC est une occasion unique de rencontre de l'ensemble d'une classe d'âge (entre 16 et 25 ans) avec son Armée. Seul lien institutionnel qui subsiste aujourd'hui entre les jeunes et les armées, la JDC est le complément indispensable à une armée professionnelle pour permettre l'adhésion du citoyen aux objectifs de la défense.

Lors de chaque journée défense citoyenneté, une équipe du centre du service national d'Angers est désignée pour l'organisation et la mise en œuvre de la journée.



Les « intervenants citoyenneté » du service national conduisent notamment les tests d'évaluation des acquis fondamentaux de la langue française, la sensibilisation à la sécurité routière et l'information sur les différents dispositifs d'aide et d'appui pour leur permettre d'entrer dans la vie active. En outre, ils reçoivent en entretien personnalisé les jeunes sortis du système scolaire.

L'équipe du service national est complétée par des « animateurs défense » issus des différentes armées. Ces derniers sont plus particulièrement chargés de délivrer les messages relatifs aux enjeux de la défense, à la sécurité nationale, à la citoyenneté et au devoir de mémoire.

CENTRE D'INFORMATION ET DE RECRUTEMENT DES FORCES ARMEES

- Information sur les possibilités de recrutement au sein des 3 armées
- Accompagnement des candidats tout au long du cursus de recrutement
- Recrutement au titre de la réserve opérationnelle
- Préparations militaires
- Stages conventionnés armée-jeunesse



Armée de terre : cirfa.le-mans@terre-net.defense.gouv.fr

Armée de l'air : cirfa.lemans@recrutement.air.defense.gouv.fr

Marine Nationale : cirfa.rennes@marine.defense.gouv.fr

Téléphone accueil : 02 43 52 16 40

Adresse géographique : 1 bis rue de Bône - 72 000 Le Mans

Café de la Gare - Les Provinces

Le Café de la Gare est ouvert et Bruno **BRIMBAL** organise très souvent des concerts les vendredis soirs. Afin de respecter les consignes de sécurité, les concerts se déroulent à l'extérieur sous un barnum. Pour connaître les dates des concerts, veuillez vous connecter sur sa page Facebook « Café de la Gare » ou sur le site « Achenu.blogspot.fr »

Et venez écouter de la bonne musique, du rock, du blues, de la chanson française...

Au restaurant « Les Provinces », Anthony **LHOMMEAU** vous accueille tous les midis de la semaine et propose également un service traiteur le week-end. Bienvenue à *Noémie* qui vous reçoit.



Sortir, voir, écouter à Chenu

Dates à retenir pour les semaines qui arrivent :

Dimanche 20 août	Brocante vide greniers organisée par le Comité des fêtes de Chenu
Les 26 et 27 août	Comice à Chenu
Dimanche 10 septembre	Randonnée ACHENU
Les 16 et 17 septembre	Journées du Patrimoine à la Grange Dîmière, Eglise et Château du Paty
Vendredi 29 septembre 20h	Conférence sur les traces de la féodalité dans le paysage, à la Grange.
Samedi 30 septembre	Théâtre des jeunes du Lude
Samedi 21 octobre	Concert de Jazz, organisé par l'association ACHENU
Samedi 28 octobre	Concert chorale du Lude
Samedi 4 novembre	Salon littéraire à la Grange, exposition de peintures de Françoise Mercier
Dimanche 10 décembre	Exposition Yves de Saint Jean , livres, peintures aquarelles...à la Grange
...	

Association ACHENU en 2017

Le 22 avril dernier, Didier **BARDOUX** était l'invité avec ses « Contes du pays d'ici ». Comédien, conteur sarthois, humaniste, Didier **BARDOUX** puise son inspiration dans les histoires de villages, des « petites gens » de la campagne. Son spectacle a déclenché rires et émotions. La soirée s'est poursuivie pendant la dégustation de la désormais traditionnelle « assiette du terroir ». Servi pour ceux qui le souhaitent, ce repas a permis d'échanger avec Didier **BARDOUX**..

Au programme pour la fin de l'année :

- 26/27 août : l'association aura l'occasion de répondre à vos questions lors du comice de Chenu, si vous venez nous rendre visite à notre stand.
- 10 septembre : marche organisée par l'association, sur le thème des arbres de notre commune qui se distinguent par leur originalité.
A l'issue de la marche, il sera possible de partager son pique-nique pour ceux qui le souhaitent : marcheurs ou non.
- 21 octobre : concert à la grange dîmière avec « Jazz Mocket's Quartet », jeune groupe talentueux, qui joue un jazz original et rythmé.

Pour mémoire :

Rappelons que l'association a pour objets la préservation, la mise en valeur du patrimoine naturel, culturel et historique de Chenu. Elle organise des expositions, des conférences, des randonnées et propose l'organisation de rencontres permettant de recueillir et de partager des connaissances sur l'histoire locale. Chacun est le bienvenu.

Contact : Gilles **ROCHETTE** 02 43 46 04 17 (laisser un message)

Pour prolonger les liens créés entre l'association ACHENU et le conteur Guth **Desprez**, les élèves ont également accueilli Guth **Desprez** sur deux temps forts dans l'année.

En novembre, ils ont travaillé ensemble sur la première guerre mondiale.

Comme l'expérience avait été positive, Guth est revenu en juin pour raconter la deuxième guerre mondiale et plus particulièrement l'organisation de la résistance à St Germain d'Arcé.

Les enfants ont beaucoup apprécié ces moments et se souviendront de leur rencontre avec Guth.



« La maison de Marthe », ou résidence d'artistes...suite

Il est possible de louer « La maison de Marthe », en annexe à la location de la grange dîmière ou de la petite salle communale. (lire tarifs page 5)

En attendant la réalisation des travaux, cette année 2017 aura été l'occasion d'accueillir Aline **Reviraud** à Chenu (lire page 22). Cette auteure, artiste, comédienne, metteuse en scène, nous a été présentée par le Pays Vallée du Loir et nous l'avons reçue une semaine chaque mois de décembre à juin. Cela aura été l'occasion pour elle de rencontrer les enfants des écoles de Chenu et Saint Germain d'Arçé, et de travailler avec eux.

En contrepartie de cette résidence à Chenu, un spectacle gratuit a eu lieu le 22 mai à la Grange Dîmière, avec deux autres artistes. Ce spectacle était financé par le département, le Pays Vallée du Loir et les services culturels.

LE SAVIEZ VOUS ? CHANVRE ET ORTIE

De mémoire d'homme, le Maine, la Sarthe ont toujours été un centre important de production et de tissage du chanvre.

Jusqu'encore au début du XXème siècle, de nombreuses petites exploitations, appelées bordages ou borderies (moins de 15 hectares, quelquefois beaucoup moins...) pratiquaient une polyculture de subsistance, élevage, maraîchage, céréales sans pouvoir rien vendre ou presque, surtout lorsque la famille comportait de nombreuses bouches à nourrir.

La plupart de ces bordages avait leur chènevière, quelques ares ou dizaines d'ares consacrés à la culture du chanvre. Après la récolte, le rouissage (macération dans l'eau) et le séchage, la maîtresse et ses filles filaient le chanvre au coin de l'âtre pendant la veillée. Deux ou trois tisserands par village fabriquaient de la toile sur leurs métiers rustiques, et souvent, c'était aussi pour eux une activité complémentaire. Le surplus de production partait vers les grandes manufactures des villes. Le chanvre, ainsi produit et tissé, était pour de nombreux petits paysans la seule source de revenu monétaire, permettant de payer fermages et impôts et d'acheter ce qui ne se pouvait produire localement, le sel, les outils, les horloges ou quelques bijoux...

On croyait ce temps terminé, les industries textiles partout en France en déclin, mais non, pas tout à fait... aujourd'hui, le Centre de Transfert de Technologie du Mans (C.T.T.M.), avec le soutien de l'Université du Maine, de la Chambre d'agriculture et de Pôle Emploi, cherche à créer une nouvelle filière agro-industrielle exploitant l'ortie. L'ortie, partout présente, parfois trop, permet en effet la fabrication de textile vestimentaire à partir de la tige, des usages culinaires ou médicinaux avec les feuilles, de produits composites à haute résistance avec les racines... Filature, tissage ou autres activités qui pourraient créer de nombreux emplois directs et indirects à partir d'une plante qui pousse partout à foison. Sans oublier aussi, pour le chanvre, un bel avenir dans les matériaux d'isolation à haute performance...

Il existe déjà une entreprise de confection en Alsace qui commercialise des vêtements en fibre d'ortie. Porterez-vous un jour une chemise en ortie ? Il paraît que c'est très agréable, très souple et que ça ne pique pas.



Chanvre (Déco.fr)



Ortie (jardinfrou.skyrock.com)



Fondant aux orties

Ingrédients :

50 g de feuilles d'ortie mixées (*cueillir les têtes par en- dessous pour ne pas se piquer*)
110 g de farine
50 g de sucre
3 œufs battus
125 g de beurre fondu
1 pomme coupée en petits morceaux

Préparation :

Mélangez le tout et versez dans un plat beurré.
Cuissez au four pendant 20' à 200°C.
Dégustez ! C'est bon pour la santé !



Le purin d'orties

c'est le purin le plus connu et le plus utilisé dans nos jardins.

C'est un très bon stimulateur de croissance pour les plantes, c'est un insecticide (pucerons carpocapses), il lutte aussi contre les acariens. Il peut agir contre les maladies fongiques (oïdium, mildiou). Il est aussi utilisé comme désherbant.

Préparation : 1kg de feuilles d'orties non grainées (équivalent à un seau de 10 litres plein) pour 10 l d'eau. Hacher les orties, les mettre dans l'eau, remuer quotidiennement pendant trois ou quatre jours à 18 degrés. Vous remarquerez que la mousse monte, quand elle ne monte plus, le purin est prêt.

Filter selon utilisation (pulvérisateur ou arrosoir). Pour l'utiliser comme insecticide, anti fongique, fortifiant, il faut le diluer à 10/100.

Comme herbicide, l'utiliser pur.

Remarque préalable : pour toute préparation, utiliser de l'eau de pluie ; avec de l'eau du robinet, il est nécessaire de la faire couler trois jours avant, et de l'aérer quotidiennement en la remuant énergiquement avec un bâton.

Note : comme herbicide, vous pouvez aussi utiliser du vinaigre blanc : 1l de vinaigre + 1/2 l d'eau pour arroser en fin de journée.

Sources : les 4 saisons du jardinage

Le Comice

Le dernier s'est déroulé à Chenu en 2008. Organisé de commune en commune chaque année, il revient dans notre village dans quelques semaines, les 26 et 27 août prochains.

Je veux parler du « COMICE ».

Pour certains, le terme présente des relents de ringardise, d'autres ignorent même totalement sa signification.

Alors, petit rappel historique de cette tradition qui mêle compétition, innovation, tradition et fête.

Une tradition ancienne

Selon le dictionnaire de nos chers académiciens, le mot de comice vient du latin « comitium » endroit où se réunissait le peuple en assemblée.

Plus spécifiquement, la définition de comice agricole est la réunion formée par des cultivateurs et des éleveurs d'une région à des fins d'amélioration des procédés de culture et d'élevage.

Avant la Révolution, il existait déjà des « Sociétés d'Agriculture, de Sciences, des Arts et Belles Lettres ». Elles étaient l'occasion pour des notables, des scientifiques et des érudits en matière d'agronomie, de confronter leurs connaissances, expériences et de faire progresser le savoir agricole. En 1788 fut même créé un prix spécial remis en personne par Louis XVI au lauréat. Les événements de 1789 vont mettre un terme à ces manifestations et la Convention en 1793 supprime tous les rassemblements corporatistes.

Il faut attendre les années 1820 pour que des notables français commencent à promouvoir des événements et des organisations anglaises et suggèrent d'en copier les modèles en France.



En tête de liste, le duc Elie Decazes, alors ministre de l'intérieur de Louis XVIII propose que « ...si de pareilles institutions pouvaient s'acclimater dans un État aussi avantageusement situé que la France, notre agriculture en tirerait des fruits précieux. Nos cultivateurs mettant en commun leurs connaissances pratiques et leur expérience, seraient mieux appréciés et s'attacheraient davantage à leur état (...) Tout ce qui sert à la nourriture de l'homme se perfectionnerait en qualité et s'accroîtrait en quantité. Nos marchés s'approvisionneraient mieux et plus abondamment et un surcroît d'aisance générale serait un des résultats heureux des associations agricoles que nous aurions eu le bon esprit d'emprunter à nos voisins. »

Comme souvent en France, les choses évoluent lentement et malgré une forte promotion, il faut attendre les années 1830 pour assister à une véritable renaissance des sociétés d'agriculture et ce n'est qu'en 1833 qu'est promulgué un règlement visant à créer les comices agricoles. Le premier d'entre eux aurait été organisé dans la Nièvre où l'on précise « qu'il s'agissait d'instaurer de fréquents et intimes rapports entre les propriétaires et les cultivateurs et dans le même temps de stimuler le rôle de tous ceux qui se livraient à l'élevage en encourageant et en propageant le perfectionnement des instruments aratoires* et les meilleures méthodes d'assolement*, de mettre en commun et répandre le plus possible de connaissances acquises sur l'amélioration des races de bestiaux au moyen d'un croisement combiné ». C'est ainsi qu'a pu aboutir la création de la race charolaise dont le premier concours eut lieu le 1er septembre 1839.

Lieu de rendez-vous de la ruralité, tout le XIXème et une partie du XXème siècle va voir se multiplier l'organisation des comices. Les travailleurs de la terre se mirent à conduire chevaux, veaux, vaches, cochons et matériels au chef-lieu de canton où les semi-citadins les accueillent en pavoisant les rues. On y célèbre le triomphe de l'agriculture française où les comices se veulent le reflet d'une France travailleuse, efficace, symbole d'une République agrarienne, lieu où les élites citadines et les notables ruraux faisant l'éloge du monde rural, souhaitent s'attacher le soutien de la paysannerie.

On organise des concours. On soupèse, goûte, tâte, inspecte les chefs-d'œuvre des exposants. On distribue des primes aux plus méritants. On décerne des récompenses aux propriétaires et cultivateurs qui se distinguent par une agriculture innovante. On n'oublie pas les cantonniers, les gardes champêtres et les domestiques. Médailles et dotations sont souvent remises par le Préfet.

Respect de la tradition – œuvre collective

Aujourd'hui les choses ont un peu changé. Les agriculteurs ne représentent plus qu'environ 2% de la population active mais la ruralité est devenue plurielle ce qui signifie que chaque village a son identité, sa réalité, ses habitants, ses ressources, sa diversité. Sa population loin d'être résignée a envie d'entreprendre et de faire vivre ses terroirs.

Pour certains, la ville incarnerait la modernité, pas la campagne.

A l'heure où l'on assiste au grand détricotage des services publics en milieu rural, où l'État se désengage totalement, en 2017, il est paradoxalement plus simple d'administrer une grande métropole qu'une petite commune rurale sans moyen où il faut de la ténacité, du courage, de l'intelligence et un grand esprit de sacrifice.

Les habitants de la campagne ne sont pas des « gens de rien » quand on y voit les initiatives, les innovations d'élus locaux, d'associations ou de petits entrepreneurs qui n'attendent pas que tout vienne d'en haut.

Le comice est l'occasion de respecter une tradition. A la campagne on est attaché à son territoire. On y maintient encore une certaine solidarité et sincérité. Les inégalités sociales y sont moins marquées.

Au « COMICE » on n'y vient plus pour seulement « tâter le cul des vaches » mais pour affirmer et défendre une certaine qualité de vie. Fête rurale par excellence, bon enfant et joyeuse, elle doit être organisée pour réunir toutes les composantes de cette ruralité : particuliers, retraités, politiques, associations, commerces, artisans, entrepreneurs...

Son organisation n'est pas l'apanage de quelques uns. C'est une œuvre collective qui montre la réalité d'une ruralité qui se bat où chacun, commerçants, artisans, écoliers ou aînés ruraux, est en mesure d'apporter sa personnalité, son savoir-faire et sa joie de vivre.

C'est une belle fête populaire de village, destinée à renforcer les liens entre ruraux et urbains, une fête rurale, lieu de convivialité, vitrine de la vie associative. C'est un rendez-vous qui mêle spectacle, animations ludiques, ateliers, repas, défilés, concerts de fanfares, présentation d'animaux, de légumes et de fruits...

C'est l'occasion de rencontrer un village : Chenu.



Article extrait du blog : <http://yvesdesaintjean.over-blog.com/>

2016-2017 en photos



L'équipe rédactionnelle



Les pompiers

**Les Sapeurs Pompiers
de
Chenu / Saint Germain
recrutent ...**

Nous avons besoin de
Sapeurs Pompiers

Pour tout renseignement
veuillez contacter le
lieutenant Fabrice
Porcheron ou la Mairie.

